Inbourse par sessibilites, de longues traintes de sang surretant surser de d'un reinseau : les feuilles mortes hui jonchaint le fond de ce taillis étaient lachetes de poutleistras et de callois aucore rais en unite. Tautre tracés de sang out été également vues le long d'un sentier qui conduit à la crète.

En rentrant au camp vers cinq haures, se marrent au camp vers cinq de neure de long d'un sentier qui conduit à la crète.

En rentrant au camp vers cinq haures, se marrent au camp vers cinq de la colonne Vincandon, sample 2 notre pauche autour du marabeat de Sida-Abéalith, le remardée que les moissons, apargness le 8 mai vinnant de marabeat arrachés, et que des sapeurs du ginie commencent à démolir à coups de suche les anctuaire de Papotre vénère de Recumirs. La colonne Garand, qui a quité Felé Manné d'oft heures, arrive en ce moment et s'établit au centre entre nos deux brigades, en incentre entre en son passage.

Camp près du Diebel Manné d'orde de Londre en près de la companie d

Insid. Les larges pantalons de toile-ruiscelants deau font entendre un clapotement aqueux à chaque pas
"Cristi pour sur l'ai des granouilles
dans and pantalon, dit un zouave en
pessant près de nous.

Sizhbaures, le ciel se découvre vu peu;
un gayen de soleil glisse dans notre campessent. Peur le contempler, nous sorconside nos tentes humides avec le même
empressement que l'on met au pôle Nord
quad l'astre du jour apparait enfin,
appàs six longs mois.

Le prairie située gau-deseous de nes
tentes, et où sont campés des turcos, est
destaut un véritable lac qui force les
caupants à demenager au plus vrite et
à deblir des digues pour présèver leurs
tentes d'une nouvelle inondation.

Sies entendu ce mauvais temps a arrèté pour le moment nos opérations militaires. Après avoir rayonne pendant une
semaine dans le pays des Khroumirs,
nous espérions que nostro is colonnés se
rejaindraient avec cells un général Logerot qui opère du côté de Ben-Metir, et
mancheraient sur Béja.

Quast aux Khroumirs, dépuis la journée d'hier, ils sont devenus complétément
investibles : ce main, une partestifie de
tirailleurs, en explorant le béis qui nous
fait face, a trouvé le cadavre d'ur Khroumis balle en pleine potririne qui à du tomber so us le fusil d'un de nos braves gouune balle en pleine poitrine qui a du tom ber so us le fusil d'un de nos braves gou

SENAT Service telégraphique particulier) Seance du mercreai 25 mai 1881 LA SEANCE

PRÉSIDENCE DE M. LEON SAY M. LE PRÉSIDENT dit que le Sénat est convo-qué pour examiner le projet de loi tendant à autoniser le Président de la République à ra-tifier le traité cenclu le 12 mai 1881 avec le bey de Tunie.

LES NOUVEAUX SÉNATEURS

Le délai fixé par l'article 8 du règlen étant écoulé sans qu'aucune réclamation é faite contre les étections qui ont eu 21 sourant, je proclams MM. Victor Lefi E Henri Didier sénatours inamovibles.

LE TRAITÉ DE GARANTIE

J. FERRY dépose sur le bureau du Sénat ojet de loi portant approbation du traité lui le 12 mai 1881 entre la France et la Tu-c. Ce projet a été adopté par la Chambre députés. Il est donné lecture de l'exposé motifs da projet de loi et du traité luiivernement demande l'urgence et la tion immédiate du Sénat dans les bu-

ouvocation immédiate du Sénat dans les bu-reaux afiq que la commission soit nommée aujourd'hai et puisse faire son rapport reindredi ou asimed su plus tard. M. Pausswatt : Je ne m'oppose pas à l'ur-gensel, mais je m'oppose, au nom de la dignité du Sénat, à la réunion immédiate des bureaux. Il y a désagt, à la réunion immédiate des bureaux.

Il y, a dos membres absents parce qu'ils n'ent pas été prévenus à temps et qui pensaient qu'il-n'y aurait pas séance avant vendredi. L'urgence est mise aux voix et prononcée. Il est procéd à au sorutin sur la question de savoir si le Sénat se réunira dans les bude savoir si le seus.

M. DE GAVARDIE demande la parole pour un
M. DE GAVARDIE demande la parole pour un

M. LE PRÉSIDENT : Vous n'avez pas la pa-

RAPPEL & L'ORDRE. M de Gavardie insistant est rappelé deux fois à l'ordre. M. DE GAVARBIE persiste à rester à la tri-VOIX A GAUCHE: La censure! la censure! M. LE PRÉSIDENT se couvre et suspend l

SUSPENSION DE LA SÉANCE

La séance est reprise au bout de 10 minu M. LE PRÉSIDENT : Voici le résultat du scru-Nembre de votants: 182; majorité, 92; pour,

180; contre.2.
Le Sénat a adopté.
Le Sénat a adopté.
M. Le Principus: Je demande la parole.
M. Le Principus: Sur quel sujet?
M. DE GATARDIB: Pour demander la nullité

du scrette.

M. In Parisident: Pariez sur la question du
rappel au réglement.

M. Du Gavannu: Bey a connexité entre la
question du rappel au réglement et celle de la
nullité du vote de rappet.

Il a réservé nos droits Albord; puis il y a
porté atteinte sur l'excitation des membres de

la gamble.

M. Li synketsmer. Je ne puis vous laisser continuer aur es tan.

M. Di Gavannus, id vais em changer. M. le président a fait pius dand appel à la force materielle. J'ai insiste, Pres avais le droit, et alora malgre men appel et mon droit on a procédé au vote; le vote asi nul. La question pour laquelle nous avons été convoqués est impor-

Je représente ici les honnètes gens qui ont le droit d'avoir une opinion sur une questien l'avoir de le parte en leur non-ces your êtes seul; personne me ps edites.

De GAVARDIE: Je suis seul? Non, dernoi sont beaucoup d'honnêtes gens.

in it d'une affaire internationale diplomaque et qui intéresse le pays tout entier.

cart de garantir un traite; j'approuve, reprouss-le bien, la conduite du gouverne-

M. Le Prassipant: Revenez au règlement.

DE GAVARDIE: Je vais y arriver: On vient de nous distribuer des documents, il faut avoir le temps de les examiner.

M. LE Prassipant: Quel est l'article du règlement que vous invoquez?

M. DE GAVARDIE: Celai qui porte que l'on peut prendre la parçie quasd une épreuve est commencée. En blen, l'épreuve n'était pas commencée.

commencée.

M. LE PARSIDENT: Pendant que l'expliquais
le vote, M. de Gavardie a Jemândé la parele,
je ne peuvais évidenment la lui accorder
, M. Se Gavardies: C'est une question de
honne foi, heaucoup de membres de la dreite
n'étatent pas prévanus qu'il y aurelt séance.
Il y a cependant dans le traité des quastions
très-graves qui doivent être étudiées avec maturité. Je demande donc que le Sénat revienne
aur son vote.

ur son vote.

M. Lu Passidant : Le Sénat ne peut se pro M. LE PRÉSIDENT : Le Sénat ne peut se pro-noncer sur une annulation de voie.

Té dois ajouter que M. de Gavardie s'est trempie quandi il a suspose que j'avais voulu empleyer coatre lui la force nasterielle. J'ai seulement donné l'ordre à deux hnissiers de se mettre de chaque côté de la tribune, afin de prévenir Messieurs les sénateurs qu'on, ne pouvait y monter pendant le voie.

On règle l'ordre du jour,

M. MARADHER dit que la commissien du projet sur l'avancement dans l'armée demande que ce préjet soit retiré provisoirement.

(Assentiment).

M. Henye de Salux demande le mise.

(Assentiment).

M. Henvé de Saisv demande la mise à l'ordre du jour de vendredi de la proposition relative su scrutin de liste. (Non 1 non 1)

Le Sémis, décide qu'il ne se réunira pas vendredi dans les bureaux.

La séance est levée.

LETTRE DE PARIS

(de notre correspondant particulier)

Paris, le 25 mai 1881. Si la Bourse a haussé aujourd'hui, c'est à cause du discours que doit prononcer à Cahors le président de la Chambre. Ce que sera, en réalité, ce discours, la spé-culation n'en sait rien, mais elle estime avec raison que M. Gambetta, dans le but de concilier son auditoire qu'il sait être aujourd'hui toute la France, ne peut que multiplier les assurances favorables, quant à la paix extérieure, l'or-dre à l'intérieur, le progrès, la liberté avec de bonnes élections par dessus le compter en hausse l'effet de la harangue

de demain. Ne parlez pas, du reste, aux boursiers des difficultés que le scrutin de liste ren-contrereient au Sénat et qui iraient jusqu'a compromettre le sort de la loi Bar-doux. Ces difficultés, la speculation n'y doux. Cas difficultes, la specilation n'y croit pas plus qu'elle n'ajoutait foi dans la temps à l'opposition de l'Assemblée du Luxembourg à l'amnistie. Les gauches, dit elle, forment la majorité du Sénat, et quand on voit ses chefs, MM. Calmon, Hébrard et autres, accompagner M. Gambetta à Cahors, on ne peut s'imaginer que ces messieurs aient le moindre seucl des lacunes et des vices de la loi du de la la la la soient disposés à la reje-ter et un même à l'amender. Que si vous leur parlez du centre gau-

ette si vois feur pariez du centre gau-ette, dont un des membres, M. Leneel, se dispose à présenter un amendement contre l'augmentation du nombre des deputés, ils vous répondent avec le Par-lement, organe de M. Dufaure, qu'après tout l'augmentation du nombre des dé-putés ne saurait avoir de bien graves conséquences; qu'en cas de révision de la Constitution, avant d'aller se fondre dans l'Assemblée nationale, les deux Chambres votent séparément et que, par conséquent, personne ne pourra con-traindre le Sénat de se prêter, malgré lui, à une délibération commune dans laquelle il craindrait de voir compromettre ses droits on ses intérêts. Que l'élection d'un président de la République se présente rarement, qu'elle donne lieu d'ailleurs à une bataille de partis contre partis, et non de Chambre contre Chambre, que, par consequent, il importe peu, à ce point de vue, que le poids de chaque voix sénatoriale soit affaibli d'un vingtième environ. Tout en regrettant l'accroi ment du nombre des députés, le Sénat hé sitera à renvoyer au Palais-Bourbon et à faire passer ainsi par les hasards d'une a faire passer ainsi par les nacettes d'au-nouvelle épreuve la proposition que la Chambre a votée jeudi dernier, et que quatre voix déplacées auraient suffi pour

quatre voix déplacées auraient surn pour faire échouer au premier scrutin. Ce n'est pas que la fractien Dufaure juge impossible de remédier aux vices de la loi du 19 mai. Il lui paraif, par exemple, que si, au fieur d'attribuer un député de plus à toute fraction de la population dépassant,ne fût-ce que d'une unité,un mul-tiple de 70,000, on n'accerdait un député qu'aux fractions supérieures à 35,000, le iombre des membres de la Chambre se trouverait du coun ramené à 535. Vinethuit départements y perdraient un ou deux députés, qui seraient régagnés par d'autres ; rien ne serait plus juste, puis que la réforme actuelle est faite au non du principe de la proportionnalité. Si le Sénat ne voulait pas aller si loin, il pourrait tout au moins rayer la dispositie additionnelle qui maintient treize niege

destinés à disparattre dans quatre ans D'autres combinaisons sonténdore possibles, ajoute l'organe du centre gauche sénatorial, mais il ac veut pas s'y arrêter, attendu que, selon lui, la majorité est disposée à accepter, sans l'amender, la proposition votés par l'autre Chambre. Après ces considérations, il vous paraître sans doute, comme à moi, qu'il n'y a par lieu de se préoccuper des chances de rejet ou d'amendement de la loi du 19 mai au Luxembourg. Il en sera à son égard comme de l'amnistie. Il y aura d'excel-lentes raisons données contre, et si la logique, le droit devaient triompher, ce nogque, le droit devalent triompher, ce aerait le cae ou jamais; mais si la né-possité de ne pas déplaire a M. Gambetta l'a empetie au Palais-Bouabou, sur ces arrière-pensées personnelles et les situations acquises, à plus forte raisen cette nécessité doit-elle triompher au

Sénat, où ces arrière-pensées et ces situations acquiess n'axistent pas'
C'ast pourquoi l'angage vos lestions à
n'actorder pas plus d'importants un'il
ne sonvient aux enorts que les oratores
conservateurs tris que MM. de Breglie,
Bufat at antres, vont essayer sontse la
loi du 19 mai. Leurs protestations, si elles
doivent les honores, n'aboutiront pus.
L'arrestation opérée ici par la police
de prétendus nihilistes russes en train de
fabriquer des bombes explosibles était
particulièrement commentes cette aprèsmidi au Palais-Bourbon.
On assurait que c'était sur des indica-

On assurait que c'était sur des indica-tions venues de Saint-Pétersbourg, que ces arrestations auraient été opérées ces arrestations auraient été opérées. Cependant, d'après ce qu'on disait au palais de justice, il n'y aurait rien de politique dans l'affairo, attendu qu'il s'agirait simplement de trois étudiants russes qui faisaient des expériences de chimie et qui ont été dénoncés par jeur propriétaire inquiet pour son immeuble. Ils auraient, du reste été laissés en liberté. A cette occasion, les députés se passaient de main en main le numéro d'aujourd'hui du journai de M. Heari Roche-

jourd'hui du journai de M. Henri Roche-fort qui déclare qu'il persistera à croire à la mort de Jessa Helfmann, tant que le gouvernement russe n'aura pas montré cette condamnée vivante à la population étersbourgeoise.

pétersbourgeoise.

Nos feuilles radicales continuent, du reste, à saisir au vel tous les prétextes capables de surexciter l'attention populaire, ce qui leur fournit l'oc

d'augmenter leur tirage.

Ainsi, Mms Eyben, poursuivie sous pré-vention d'outrages aux agents, vient à peine d'ètre l'objet d'une ordonnance de non-lieu, qu'elle a été sollicitée à l'effet d'intenter une action contre le préfet de d'intenter une action contre le pretet de police pour abus de pouvoir. Les jour-naux à un sou publient donc aujourd'hui le texte de la demande en autorisation de poursuites contre le préfet de police adressée à la Chambre des Députés par la veuve Eyben, en ajoutant qu'elle a choisi pour avecat Me Delattre, conseiller municipal et avocat.

Cette demande est évidemment appelée

à remplacer l'affaire Jessa Helfmann, dont les frères et amis doivent cesser de

tain nombre d'électeurs à l'effet de con-voquer une seconde réunion publique, a répondu qu'en présence des difficultés matérielles qu'il avait rencontrées pour la prémière, il ne croyait pas la chose possible d'ici à dimanche prochain, jeur du scrutin. Cette réunion devait, selon les amis du directeur du Soleil, lui fournir l'occasion de s'expliquer aur la question du drapéau qui lui fut posée lundi au Grand-Hôtel, et au sujet de laquelle son silence est pour la presse républicaine le prétexte des commentaires les plus malveillants.

malveillants.

Heureusement M. Hervé peut suppléer
par la voix de son journal à la déclaration qu'il est invité à faire dans une réunion publique. Il répend denc aujourd'hui
dans le Soleil « que tout le monde sait depuis longtemps qu'il est pour le dra-peau tricolore; et il ajoute que s'il n'a pas voulu faire cette déclaration avant-hier, au Grand-Hôtel, c'est qu'il pressen

tait un piège. »

Il faut espérer que les journaux répu blicains qui tiennent pour M. Anatole de la Forge ou M. Paul Bubois auront la bonne foi de publier cette réponse ; ce-pendant, pour plus de sûreté, M.E. Hervé se dispose à la faire figurer dans une nouvelle circulaire qui doit être placar-dée ici ce soir, dans le lX° arrondisse-

ment.
Ja vous ai dit en commençant pourques la Bourse avait monté aujourd'hui. Je dois ajouter qu'ette ne croit plus à une dissolution anticipée de la Chambre, de-cret qui figure ce matin à l'Officiel, décret convoquant les électeurs d'Alais pour le 19 juin, à l'effet d'élire un député en remplacement de M. Favaud. Quant aux bruits de retraite de M.Jules

Ferry ou de M. Barthélemy Saint-Hilaire, qui seraient remplacés par des personna-lités plus accentuées, la spéculation n'y croit pas davantage, tant elle considère comme une maladresse ces modifications qui auraient pour résultat d'inquiéter la province à la veille des élections.

province a la veille des elections. Le 3 0/0 hausse de 5 centimes à 80 22, l'Amortissable ancien en hausse de 10 centimes à 87 45, l'Amortissable nouveau en hausse de 7 centimes à 86 97. Le 5 0 0 en hausse de 27 centimes à 119 29. Après Bourse il fait 119 97.

L'entrain a été surtout grand sur l'Ita-lien, parce que l'en creit toujours la solution de la crise ministérielle en bonne vois et sur les valeurs ottomanes à cause de la signature de la convention

L'Italien cloture à 92 55,le Turc à 17 15, l'Egyptienne à 390ss, la Banque ottomane **★** 672 50.

Bulletin Economique On écrit de Loudres, 26 mai.

On écrit de Londres, 28 mai.

«Ce matin a eu lieu un meeting préliminaire des commissaires Anglais et Français, en vue du traité de cemmerce.

» Il a été résolu qu'on tiendrait quatre séances la semainé prochaine.

» A la première séance qui s'est tenue lundi assistaient MM. Dilke, Rivers, Wilson, Kennedy, Crowe, Challemel-Lacour, Aine, Marie, Mariani et Bouillat.

NOUVELLES MILITAIRES

Le général Farredonne des ordres peur que dans les prochaines manœuvres de l'automne, tous les réservistes qui ont été sous les drapeaux à un titre permettant de les considérer comme exarcés, aoient répartis entre les bataillons actifs dans la limite de l'effectif maximum pré-

L'autorité militaire va convoquer, à Lille, un certain nombre d'hommes de la première section territoriale d'infirmiers, pour accomplir une période d'instruction à partir du 1^{er} juin prechain.

M. Fuhrel, capitaine au 27° d'artillerie, sasse au 4° régiment du même arme. M. Julien, chef d'escairon au 15° régiment d'artillerie, a été classé au 29° de l'arme dont il sera détaché pour occuper l'emploi de commandant de la 1°° divi-sion de cavalerie à Paris.

ROUBAIX-TOURCOING et le Nord de la France

Les épérations du Conseil de révision ont eu lieu aujourd'aut à Reubaix. Elles étaient présidées par M. le Préfet assisté de M. Jonglez, conseiller général; Ducrote conseiller d'arrondissement, et Delpech, conseiller d'arrondissement, et Delpech, conseiller d'arrondissement, et Delpech, conseiller de préfecture.

M. le général du Guiny assistait aussi aux opérations. Il a inspecté les efficiers de réserve et passé en revue, dans la cour de l'Hôtel des Pompiers fous les hommes à la disposition habitant la circonscription de Roubaix.

Ce soir, diner chez M. Léon Allare.

Ce soir, diner chez M. Léon Allart, qui remplit les fenctions de maire de Roubaix. La Grande-Harmonie est convoquée pour aller donner une sérénade à M. le préfet du Nord.

Neus avons annonce, dans notre dernier numére, l'arrivée à Rouban de M. le
général de brigade Stefani, général inspecteur de la gendarmerie La revue d'ensemble acté passée, hier matin, à 7 heures,
au Beulevard Central. Après avoir fait
exécuter plusieurs maneuvires de cavalerie et inspecté les brigades à pied, le
général s'est rendu à la caserne de la rue
des Arts et a passé la revue merale, la
revue de détail et l'inspection des logements.

Nous croyons inutile de dire que dans
les différents exercices exécutés sur le
boulevard, 'tous les gendarmes ont maneuvré comme des « anciens. »

La prochaîne vente publique de laines aura lieu le 3 juin prochaîn.
Voici le tableau des marchandises qui seront mises en vente.
30 à 35.000 kilos Blousses fines d'Australie, Buenos-Ayres, croisées d'Australie, Russie, France, etc.
15,000 kilos Bolusses marron Bagdad, Afrique, Perze, etc.
30,000 kilos Debahes divers de fabrique, de filature, Bonneterie, etc.
40 à 50,000 kilos Deouailles, écart de triage, laines brutes diverses.
40 à 50,000 kilos Peignés divers d'Australie, Buenos-Ayres, croisés d'Australie peignés communs, etc.
15 à 20,000 kilos Peignés diverses, coton filé, etc.
Ces marchendises seront visibles dans les magasins, située Rue du Parc, n° 19 le jeudi 2 juin et le jour de la vente.
Les paignés seront également visibles à la Bourse.

Dans le scrutin sur le renvoi aux bu-reaux du projet de lei adopté par la Chambre des députés, tandant la autoriser le Président de la République, à ratifur le traité conclu aves le Bey de Tunis, tous les sénataurs du Nord ont émis un vete

MM. A. Boutan et J. Anquez, inspec-teurs généraux de l'instruction publique, viennent de faire une tournée d'inspec-tion dans le Nord afin de visiter les grands établissements scelaires de notre région.

M. Jules Arnould, médecin principal de 2e classe à l'hépital de Lille, professeur à la Faculté de médecin.; vient d'être nommé médecin principal de 1re classe.

Par arrêté du ministre des postes et des télégraphes, M. Masclet, surnumé-raire à Doual, a été appelé à Saint Omer.

Le temps a favorisé, hier, la ducasse du Coq-Français, aussi la foule des promeneurs s'est elle pressée nombreuse dans les différentes rues de ce quartier pendant l'après-midi et la soirée.

Le bal donné dans les jardins de ma-Campagnea, nous dit-on, réuni beaucoup de danseurs et danseuses.

de danseurs et danseuses.

L'inauguration de la nouvelle perche de la société de tir à l'arc les Amis Réunis a eu lieu hier dans le jardin de M.Guillaume Lefebvre. Un concours avait été organisé à cette occasion : 170 tireurs y ont pris part L'enjeu s'est élevé à 1,700 francs. Voici les noms des tireurs qui ont abattu les oiseaux supérieurs : 1° prix. 150 fr. M. Caillaux, de Tournai; 2°, 100 fr. M. Foulon, de Roubaix; 3°, 100 fr. M. Vroman, de Curne; 4°, 75 fr. M. Dujardin, de Mouscron; 5°, 75 fr. M. Welcomme, de Tourcoing; 6°, 50 fr. M. Louis Chantry, de Roubaix; 7°, 50 fr. M. Locufier, de Roubaix.

Mercredi soir, un visillard, M. Benjamin Demeyer, a été renversé par le cabriolet de M.Mazure, marchand de paille, rue de l'Ouest, au moment où il traversait la rue de Mouveaux. Le pauvre homme a été relevé dans un état pitoyable : atteint à la tête par un des brancards II avait à la tempe une plaie profonde par laqueile le sang s'échappait en abondance. Le médecin a aussi censtaté une fracture du crâne.

M. Benjamin Demeyer a été transporté à l'hopital dans un état désespéré.

l'hôpital dans un état dése

Les ouvriers charpentiers-menuisiers de Reubaix se réuniront, dimanche pre-chain, à six heures de soir, rue Saint-Georgee, à la Brasserie centrale, pour la formation d'une Société de secours mu-

Plusieurs ouvriers maçons étaient occupés, mercredi matin, à la construction d'un aqueduc, à Creix. Tout-à-coup un éboniement se produsiet et l'un des ouvriers fut presque complétement euse veil sous la terre. Ses camarades travaillarent aussitôt à le dégager et réussirent à le retirer sain et sauf, du meins

rent a le retter de la commé Ernest en apparence.
En effet, ce maçon, nommé Ernest Etienne, se plaine de douleurs internea.
M. le docteur Dercarpentrie, qui l'a visité, n'a censtaté auzune fracture.

Un douloursux évènement est venu attribur la ville de Lannoy, le jour de l'Ascession. Le clerc de la parciese, pris d'un accès de fièvrechaule, s'est noyé à 4 heurs at matin dans le fossé qui entoure la fabrique de M. Parent.

la fabrique de M. Parent.

Hier weig, la paisible commune de Wasquebal, était tout-à-coup mise en émet : on annougait qu'un crime venait d'être cemmis. Un individu avait tiré un coup de révolver à bout portant sur un sieur X...., qui avait reçu la balle dans, le cou, et était tombé, foudroyé.

Il payait eu, en effet une tentaine d'agent de l'on disait mort se porte très bien à l'heure actuelle, il avait bien reçu un coup de feu, mais l'arme dont le meurtrier s'était servi ne contenait aucun projectile,

soule la charge de poudre avait fait balle et avait cause une légère blessure. Le foudroisment à était qu'ûne ayncope que l'on attribue à l'émotion produite sur le sieur X... par le bruit de le délonation.

to meet the thereton somether to

Of nous informe que la Panfare de Wasquehal organise, sous le patrinage de Fadministration municipale un festival international d'harmonies et de fanfares.

Ce festival aura fieu le 24 juilles pro-chain. Il est organisé au bénéfice des pauvres,

Notre correspondant de Flers neue écrit que les sociétés du hameau de Breucq, l'Harmonie, la Live ouvrière et la Société des anciens militaires organisent, evec le conceurs de la Fanfars, de l'Union chorsie et des sapeurs-pompiers, une prometade flamande qui aura lieu dimanche prochain.

Pendant la promenade, une quète sera faite au proût des pauvres.

La réunion du cortège se fara à 3 heures précises.

Lo césair à l'estaminet du Petit-Wasquéhal. Le départ aura lieu à 4 heures précises.

Voici quel sera l'itinéraire du cortège :
Du Petit-Wasquéhal à l'estaminet des Quatre Ormenux, rouise d'Hem, jusqu'à l'estaminet de la veuve Desoubry ; route de Lille à Rouhaix, jusqu'àu pont de Croix.

Le cortège reprendra ensuite le chemia de Flers par la route départementale qu'il sulvra jusqu'au pont du Breucq eu un kiosque sera élevé. Un concert sequel prendront part toutes les sociétés musicales citées plus hauf terminera la fête.

fete.

Une montre en argent appartenant à M. Fidèle Bayeux, fileur, demeurant au Beau-Bouquet, à Mouveaux, a été volée, on ne sait par qui, dans la journée d'avant-hier. Une plante à été déposée.

Un coup de tête:
Un vieiliard, pensionnaire de l'Hospice
Général de Tourcoing, nommé Gustave
Descubry et âgé de 73 ans, s'est enfui de
l'établissement, hier matin.
Il s'est rendu dans une maison de la
rue des Carliers et s'est précipité dans un
puits.
On accourat au bruit et ce ne fut pas
sans peine qu'on parvint à le retirer de
l'eau.

A part quelques blessures à la tête et aux jambes, Desoubry est actuellement sain et sauf.

On l'a immédiatement réintègré à l'Hospice.

On écrit de Bondues : Il y a quelques jours, les jardiniers de M. Wannoschot en bêchant un terrain, ont trouvé un vase contenant un certain nombre de pièces d'or à l'effigie de Louis XIV, dans un état de parfaite conserva-tion

XIV, dans un état de parfaite conserva-tion.

L'une de ces pièces présentée à un or-fèvre de la place du Théatre, à Lille, a été estimée par lui à 16 fr. 75.

M. Wanneschot, le propriétaire du ter-rain où estte trouvaille a été faite, en a généreusement laissé tout le benéfice à ses jardinière.

Cette générosité de M. Wanneschet ne neus surprend aucunement de sa part. Elle n'en a pas moins été fort agréable aux honnêtes ouvriers qui en ont pro-fité.

Un de nos confrères annonce qu'il est question de la prochaine fondation, à Lille, d'un journal radical destiné à soute-nir une liste avancée aux prochaines élections.

nir une liste avancée aux prochaines élections.

Nous avens dit que Mile Agar devait doncer une représentation à Lille.

Cé projet vient d'être contrarié par un bien triste événement.

Hier matin, est mert subitement à l'Hôtel de Paris où il était déscendu à Lille, M. Brizard, de l'Odéen, un des principaux artistes de la compagnie que dirige Mile Agar.

Depuis quelques temps, il souffrait d'une maladie de feie. Se trouvant un peu plus mal mardi, il n'avait pu a-sister à la représentation donnée à Calais et était venu directement à Lille, où il était descendu, accompagné de, Madame Brizard à l'Hôtel de Paris.

Hier matin, vers 7 h. 1/2, après avoir pris une tasse de thè, il s'affaissa subitement. Les meilleurs soins lui furent predigués par M. Léon Fiévet, chef de l'établissement, puis par M. le docteur Castelain, qui arriva avec le plus vif empressement. Mais tout fut inutile; il était mert.

M. Brizard n'avait que 44 ans.

Compagnon de Mile Agar dans toutes ses tournées en province, il avait été apprécié par le public Lillois.

Par suite de ce décès absolument imprévu, Mile Agar a télégraphié à Lille que la représentation annoncée est remise à ce soir jeudi.

Ordre du spectacle: 1º Lucrèce Borgia, 2º 1811 poèsie de V. Hugo dite par Mile Agar; 3º 1º 1º 2 actes du Bourgeois Gentilhomme.

La Compagnie du Nord est autorisée, par arrité préfectoral en date du 2º avril.

La Compagnie du Nord est autorisée, par arrêté préfectoral en date du 26 avril, à délivrer, aux conditions de son tarif spécial GV n° 1, des billets d'aller et retour, de toutes classes à prix réduits, pour le transport des voyageurs de Résle à Ham et à Chaulnes, de Touréoing à Rencq et à Halluin, de Maulde-Mertagne à Saint-Amand, ou réciproquement.

Le musée de peinture de Lille vient de recevoir de Mme la marquise de Bethisy, le portrait en grandeur natu-relle, de Mme la marquise de Bethisy, sa belle-mère. Cette belle toile, d'une très grande ri-chesse de coloris, a été exécutée en 1835 par M. Steuben, l'auteur d'un autre ta-bleau qui erne le musée. Jeanne la folle.

Chacun connaîl l'histeire de M. Brissy, sous intendant militaire de première classe, condamné à mort en 1871 par le conseil de guerre de Marseille, pour participation à la Commune et amnistié en 1879. Le 3 novembre 1879, une décision du conseil de la Légion d'honneur refusa à M. Brissy sa réintégration sur les contrôles.

M. Brissy as reintegration sur les contrôles.

M. Brissy s'est pourvu devant le conseil d'Etat contre cette décision.

Dans sa séance d'hier, le Conseil a
annulé la décision du Conseil de la Légion
d'honneur et décidé que l'ammistie ayant
rendu à M. Brissy teus ses droits civils
et politiques, celui-ci ne souvait être
cxclu des contrêles de l'ordre. Mais en
même temps il a refusé à M. Brissy la
liquidation de sa sòlde arrièrée depuis
18'1, pour le motif qu'il n'avait, pas étédepuis lors en activité, ai en disponibilité
ni dans aucune des positions donnant

depuis fors en activité, al en dispunishment ni dans aucune des positions donnant droit à une solde. Il résulte de cette double décision que l'amnistie rend l'honneur mais non l'ar-

gent.

C'est le Tjuin, à mudi, que vientre de-vant le conceil de guerre de faille, l'afraire du semme Deinsun, soldat survito-rial, àccusé d'avoir porté des coups de sabre à un territorial, le nommé Lercy, en garnison à Bergues, qui est mort à la suite de ses blessures.

Nous lisons dans la Rame fiancière du Bullan des laturament le paragraphe suivant, à la auite d'une revue des diverses compagnies d'assurances : « Pour l'EUROPE, le situation est encore bien plus favorable. La Direction de cette compagnie repousse absolument le procedé cher à... (une autre C') de chercher, periant sur chaque affaire, à se ratiraper sur la quantité. Elle veut faire moine, mais faire ben, et elle y réussit, puisque, pour l'exerces éceule, le les, bénéfices parmettront la népartition d'un dividendé de quinze france par action. Résultat d'autant plus remanulable que l'Europe termine seulement es dexième année d'opérations (comme compagne à primer l'accept de le l'accept de la latura de la comme compagne à primer l'accept de l'une somme dépassant cinq cent mille prance.

i france. .

L'Europe, dont la condetien remonte à
1852, et dont les actions yalent presque le
triple du capital versé, est réprésentée à
Rottons par labousieur Auturers DELBEE, éstre directour pour les arrondissements de Lille, Boual, Cambrai et Valen-

Un malheureux accident s'ast produit avant-hier soir, à 7 heures et demie, près de la porte de la Madeleine, à Lille. Le nommé Auguste Verwelet, manœuvre à l'usine de Fives, se promenait avec sa femme et sa fille sur les glacis, près de la porte de Gand, lorsqu'en s'approchant trop près du fossé des fortifications, il perdit l'équillère et tombé aur le soi d'une hauteur de 4 mètres.

Relevé aussitôt, il fut reconduit à son domicile, rue des Célestines, 13, où il recut les soins de M. le docteur Davaine, qui n'a pu se prononcer aur sa situation; le malheureux ouvrier a, en effet, reçu une contusion assez grave à la colonne vertebrale.

Hier matin, vers huit heures, un purvier peintre, nommé Deschins, agé de 59 ans, travaillait dans l'intérieur és la maisen des demoiselles Mazard, rue Nationale, à Lille, lorsque l'échelle double sur laquelle il se trouvait, glissant subitement, le malheureux tomba d'une hauteur de 3 mètres et se cassa la jambe droite.

Il a été transporté à l'hôpital Sainte-Eugénie.

Rugenie.

Voici qui preuve aux bonnes gens s'imaginant pouvoir garder ce qu'ils trouvent, qu'il n'est pas prudent d'agir ainsi et que, de plus, on n'est rien moins, dans ce cas, qu'un voleur ordinaire.

Avant hier, la police de sureté de Lille a arrêté un nommé Amand Deweldeman, cabaratier, sous inculpation de détournement, au préjudice de Mme L..., de Lille, d'une boucle d'oreille avec brillants, d'une valeur de 2,000 francs. De weldeman, qui avait trouvé ce bijou sur la voie publique, il y a un mois environ, s'est rendu à Lens pour le vendre. C'est un horloger de cette ville, chez lequel il s'était présenté, qui a donne l'éveil.

LES EMPOISONNEMENTS DE LA RUE

s'était présenté, qui a donné l'éveil.

Les empoisonnements de La Rux Beauhannais.— L'était de M. Regniaux, an traitement à l'hôpital Sainte-Eugénie, ne s'est guère amélièré; le poison a fait en lui de tels ravages, qu'an ecrtain nombre de tumeurs purulantes, se sont déclarées sur la partie supérieure du conça Le peintre de Thumasnil est également encore très malade. Quand à fille Therette, un mieux sensible s'est déclaré dans son état.

Samadi dernier, la concubine de Biette a assailli Mine Desplanques dans son est atminate à l'a-frappée violemment en l'injuriant. Procès-verbal a été dressé à la charge de cette mégère.

Hette, qui est toujours détenu à la Maison d'arrêt, ne cesse de protester de son innecence.

Marché aux grains de Lalle du 25 mai 1881:

Cours commercial: Blés blancs, marées 18; hect amenés 446; hect vendus 421; hectolitres remis 25. — Blés macaux, marées 5; hect amenés 105; hect vendus 86; hect remis 19. — Prix des blés blancs: de 21 fr. à 23,75 fr. l'hect.—Prix des blés macaux: de 20,75 fr. à 21 fr. 25 cent. l'hect.

Vente ordinaire, hausse meyenne, 0 fr. 25 cent. l'hect.

Lettres mortuaires et d'obits MPRIMERIE ALFRED REBOUX. — Avis GRATUIT dans le Jeurnal de Roubaix (grandeédition) dans le Petit Joural de Roubaix, dans le Mémorial de Lille et dans la Gazette de Tourcoing.

— ARMENTIÈRES. — Mardi soir, un grand banquet offert par plusieurs conseillers géné-raux et d'arrondissement, ainsi que par M. le Maire, les adjoints et le conseil municipal d'armentières, à eu lleu à l'Hôtel-de-Vile l'occasion des opérations du conseil de révi-

l'occasion des opérations du conseil de revision.

Parmi les invités on remarquait M. Bouffet, scerétaire-général de la Préfecture, M. le général de Guény, commandant de la ire brigade d'infanterie à Lille. Plusieurs toast out ette portés.

— CALAIS. — La police anglaise vient de remettre entre les mains de M. Prieur, commissaire spécial de police du port et de la gare, Occar Delhomel, commis de Banque, inculpé de faux à Amiens, réfugié en Angleterre.

— ARRAS. — Le nomme B..., employé de la Caisse d'éparque d'Arras, dont nous avons annoncé l'arrestation pour détournement d'une somme de 2,400 ft., a été condamné mardi par le tribunal correctionnel à un au de prison, so fr. d'amende et aux frais du procès.

— Sannt-Quenvin. — Un incendie considé-

— SAINT-QUENTIN. — Da incendie considérable a éciaté la nuit de mardi boulevard Strartin, dans le moulin à vapeur de MM. Danjou, frères.

L'incendie a pu être circonscrit, mais le corps principal du fâtiment et les marchandies qui s'y lécouvient catreté incendiés ainsi qu'une partie du mobilier.

Les pertes sont evaluées à plus de 150,000 fr. Il y a assurance. Pas de victimes.

Il y a assurance. Pas de victimes.

— Avesurs. — Nous avions annoncé il y a quelques jours, sous toutes reserves, l'arrestation du garde champètre d'Obies. L'alfrierient de se denouer devant la justice.

Le tribunal correctionnel d'Avesnes, après de longs dépats entre le ministère public et la défenae a sévètement répriné les faits de vionnes imputés à l'ex-garde-champètre d'Obies, le nommé Fontaine Issis, lequet a été condamné à là mois d'emprissancest.

Fontaine avait, le it mars dernier, en faisant as tournée dans le village, pénétré dans la mison de la veuve Géria, propriétaire, et tenté de violer la fille Garia, se servante.

— Val excurpusses. — D'après l'enquéte, le

— VALENCIENNES. — D'après l'enquête, le corps de l'anny Thomas retreuré mardi soit dans le canai des Carmes, aurait adjourne dans un égoù depuis le 26 octabre 1879.
L'idendité de la pauvre femme a été facilement récennue, par suits d'un défaut de confermation de la méchoire.

— Annœulie, — Mardi seir, im incen consumé trois maisces à mange de ferme cusées par L. Pruvost, L Leleu, Sephie mel et P. Lelong, à Annœulia. Perte 12, Assurance 11,000 ff.